



Avocats Associés

Communiqué de presse  
Paris, le 8 février 2017

## **BG2V SE RENFORCE EN FUSIONS-ACQUISITIONS/PRIVATE EQUITY AINSI QU'EN DROIT FISCAL EN ACCUEILLANT HERVE DE KERVASDOUE ET JEAN-SEBASTIEN DUMONT, EN QUALITE D'ASSOCIES, ET QUATRE COLLABORATEURS**

### **BG2V POURSUIT SON DEVELOPPEMENT ET CONFIRME SES AMBITIONS**

Un an après la cooptation de Camille de Verdelhan, en qualité d'associée, BG2V poursuit son développement en renforçant ses équipes Fusions-acquisitions/Private equity et Droit fiscal.

Hervé de Kervasdoué et Jean-Sébastien Dumont rejoignent BG2V en qualité d'associés.

Ils sont accompagnés de leurs collaborateurs : Jérôme Albertin, Rémi Dias, Julia André et Pascal Rouanet.

Créé en 2010, BG2V est ainsi maintenant composé de 27 avocats, dont 11 associés, tous issus de grands cabinets d'affaires parisiens, partageant des valeurs communes et une même culture de rigueur et d'excellence.

Le département Fusions-acquisitions/Private equity de BG2V compte désormais 4 associés (Roland Guény, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan et Hervé de Kervasdoué) et 6 collaborateurs et celui de Droit fiscal 2 associés (Jean-Marc Valot et Jean-Sébastien Dumont) et 3 collaborateurs.

**« L'arrivée d'Hervé de Kervasdoué et de Jean-Sébastien Dumont, accompagnés de leurs collaborateurs, confirme, s'il le fallait, la dynamique de développement de BG2V. Nous renforçons notre capacité d'intervention sur des opérations majeures de fusions-acquisitions et de private equity ainsi qu'en fiscalité, notamment immobilière. »** déclare Roland Guény, associé de BG2V.

**« Les expériences d'Hervé et de Jean-Sébastien alliées à leurs personnalités et à leur caractère entrepreneurial nous permettront également de développer les synergies déjà existantes entre nos différents départements et plus particulièrement en matière de corporate, fusions acquisitions, private equity, fiscal, et immobilier. »**, ajoute Jean-Marc Valot, associé de BG2V.

**« Nous nous réjouissons de rejoindre BG2V, une structure jeune et entrepreneuriale dont le dynamisme et les ambitions se confirment ainsi : offrir aux PME et grands groupes, de manière réactive et adaptée, une palette complète de spécialités et de services à forte valeur ajoutée »** déclarent Hervé de Kervasdoué et Jean-Sébastien Dumont.

### **HERVE DE KERVASDOUE, ASSOCIE - DEPARTEMENT FUSIONS-ACQUISITIONS/PRIVATE EQUITY**



Hervé de Kervasdoué est avocat aux Barreaux de New York (1995) et de Paris (1996).

Il est titulaire d'un DEA de Droit international économique et d'un LL.M. de l'Université de Cornell, New York, Etats-Unis.

Avant de rejoindre BG2V, Hervé de Kervasdoué était associé du cabinet Redlink qu'il avait co-fondé en 2007 après avoir exercé au sein des cabinets Hogan & Hartson LLP, HSD Ernst & Young et DDG.

Hervé de Kervasdoué conseille des sociétés, cotées ou non, dans leurs opérations stratégiques de fusions-acquisitions et/ou de joint-ventures ainsi que des fonds d'investissement ou des entrepreneurs dans le cadre de levées de fonds. Il intervient notamment dans les secteurs des médias, de l'internet, du luxe, du sport et des biotechnologies.

### **JEAN-SEBASTIEN DUMONT - ASSOCIE, DEPARTEMENT FISCAL**



Jean-Sébastien Dumont est avocat au Barreau de Paris (2001).

Il est titulaire d'un DESS en Droit notarial et d'un DESS en Droit fiscal et Droit commercial.

Jean-Sébastien Dumont assiste des groupes français et internationaux des secteurs des médias, des nouvelles technologies et de l'immobilier, dans la gestion de leurs problématiques fiscales, ainsi que des dirigeants dans l'organisation de leur patrimoine et la transmission de leur entreprise.

Il a développé une expertise fiscale en matière de structuring, de fusions-acquisitions, de private equity, de management packages et de gestion des contrôles et contentieux fiscaux.

Avant de rejoindre BG2V, Jean-Sébastien Dumont était associé du cabinet Redlink et avait précédemment exercé au sein des cabinets Nixon Peabody, Taylor Wessing France et CMS Bureau Francis Lefebvre.

**JEROME ALBERTIN, COLLABORATEUR - DEPARTEMENT FUSIONS-ACQUISITIONS/PRIVATE EQUITY**



Jérôme Albertin est avocat au Barreau de Paris (2009).

Il est titulaire d'un Master de Droit des affaires (Université Paris XII) et d'un Master 2 Professionnel de Droit de la Propriété intellectuelle appliquée (Université Paris XII).

Jérôme Albertin a exercé précédemment au sein des cabinets Redlink, aux côtés d'Hervé de Kervasdoué, et LS Avocats.

**REMI DIAS, COLLABORATEUR - DEPARTEMENT FISCAL**



Rémi Dias est avocat au Barreau de Paris (2013).

Il est titulaire d'un Master II de Droit économique (Université Aix-Marseille III), du Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (Université Aix-Marseille III) et d'un Master d'Ingénierie des Sociétés (Université Aix-Marseille III).

Rémi Dias exerçait auparavant au sein du cabinet Redlink et avait précédemment effectué des stages chez Weiser Mazars LLP (New York), Nixon Peabody LLP et SBKG & Associés.

**JULIA ANDRE, COLLABORATEUR - DEPARTEMENT FUSIONS-ACQUISITIONS/PRIVATE EQUITY**



Julia André est avocat au Barreau de Paris (2016).

Elle est titulaire d'un Master I Droit des affaires et d'un Master II Juriste d'affaires de (Université de Paris Descartes) et d'un L.L.M « International Business Law » (Université de Panthéon-Assas).

Julia André exerçait auparavant au sein du cabinet Redlink et avait précédemment effectué des stages chez Sagem Défense Sécurité et dans les cabinets Kohn Avocats & Associés et Orsay Avocats.

**PASCAL ROUANET, COLLABORATEUR - DEPARTEMENT FISCAL**



Pascal Rouanet est avocat au Barreau de Paris (2016)

Il est titulaire d'un LL.M du King's College London, d'un Master II de Droit du commerce international et d'un DU Droit des obligations approfondies de l'Université de Montpellier ainsi que d'un Master I de Droit international et européen de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

Pascal Rouanet exerçait précédemment au sein du cabinet Redlink et avait auparavant effectué des stages au sein des cabinets Taylor Wessing, Gordon S. Blair Law Offices et EY.

---

**A propos de BG2V :**

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en Droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du Droit commercial, du Droit pénal, du Droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)

---

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Général – Tel : 01 48 88 60 60 - [dias@bg2v.com](mailto:dias@bg2v.com)